



## Protocole 2013-2015

### GT n° 2 (DSAC) Evolution des autres missions de la DSAC

Réunion n° 2/3 du 10 décembre 2012 à Farman :

**Le but de ce GT est d'étudier les missions régaliennes de la DSAC. Le schéma de la réunion est le même que celle du GT1 Des constats sur le fonctionnement des délégations, puis après avoir classé les missions régaliennes en famille, on regarde lesquelles pourraient être exécutées dans les sièges des DSAC IR.**

Une fois de plus on expose la situation des délégations, en faisant un bilan de ces dernières plutôt négatifs, à savoir :

- Des postes de moins en moins attractifs, y compris celui de délégué et donc des difficultés à les alimenter.
- Des unités de petites tailles.
- L'impossibilité de l'administration à donner une visibilité de carrière aux agents au sein des délégations.
- Des usagers-partenaires qui, du fait de la proximité ne s'approprient pas leurs responsabilités et sollicitent les délégations au titre de missions qui devraient leur incomber.
- Une population importante parmi les personnels qui a l'expertise sur l'ensemble des dossiers mais qui partira bientôt en retraite et très difficile à remplacer.

L'administration oublie que les usagers n'ont pas tous des structures leur permettant de maîtriser toute la réglementation et que le service public a un devoir de conseil et d'accompagnement. L'administration constatant son propre manque de clairvoyance dans la politique de ressources humaines et de renouvellement des compétences essaie de faire de ce constat une opportunité pour réduire le maillage territorial à l'occasion des départs.

6 familles d'activités ont été identifiées :

- **Famille 1** : instruction d'autorisation administrative (création piste ULM, identification ULM, manifestation aérienne, dérog survol, drones, COS, CLS, commission de sureté, contribution PEB PSA...).
- **Famille 2** : conseil d'expertise aux opérateurs locaux.
- **Famille 3** : médiation concertation grand dossier.
- **Famille 4** : projet complexes d'aménagement (fermeture d'aérodrome, CCE...).
- **Famille 5** : veille territoriale (suivi de presse locale, recueil d'information des réseaux d'échange locaux).
- **Famille 6** : gestion de crise ou événements.

Pour ces 6 familles, à quelques exceptions près qui sont : l'éloignement des sièges, les terrains à fort trafic commercial (>3.5 millions de passagers) et parfois le besoin d'une connaissance précise du territoire concerné ; l'administration ne voit pas d'obstacle à la centralisation des missions vers les sièges des DSAC-IR et donc à la réduction des ETP. Pour FO, le raisonnement est faussé, sauf si l'administration abandonne les missions assurées par les délégations !!! Qu'elle l'assume alors clairement !!

Pour mémoire, la DTA estime à 200 les ETP liés à ses missions uniquement sur les grands aéroports !!!

**En conclusion : la DSAC dans ce GT comme pour le GT1 se positionne dès le début des négociations avec des idées précises sur le futur. Une réduction des effectifs et des moyens par la fermeture ou le regroupement des petites délégations ET une réduction des missions effectuées dans les délégations restantes. On ne peut que constater la cohérence de l'administration entre les GT, les schémas d'analyse et l'approche de chaque GT conduisent inexorablement aux mêmes conclusions déflationnistes des effectifs.**

**FO ne peut que deplorer cette approche qui ne parle jamais réellement des missions de la DSAC et encore moins de service public et de couverture du territoire.**

